Mouvements ou écoles cinématographiques I

CIN-1102

Plan de cours

Groupe 83086 | Automne 2026

Site de cours

Université Laval
Faculté des lettres et des sciences humaines
Département de littérature, théâtre et cinéma

Table des matières

À propos **1**
Modalités 1
Introduction 1
Objectifs d'apprentissage 1
Approche pédagogique 2
Place du cours dans le programme 2
Encadrement 2
Enregistrement et diffusion des activités de formation 2
Appréciation des cours 2
Précision sur l'appréciation des cours 2
Matériel **3**
Obligatoire 3
Suggéré 3
Besoin d'aide? **3**
Coordonnées 3
Disponibilités 3
Droit à la déconnexion 3
Soutien technique 4
Prévenir les incivilités et le harcèlement 4
Contenu et activités **4**
Évaluations **6**
Examen de mi-session 6
Examen de fin de session 7
Travail final 8
Politiques et règlements **9**
Qualité de la langue 9
Règlement disciplinaire 9
Respect du droit d'auteur 9
Accommodements 10
Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle 10
Utilisation d'outils d'intelligence artificielle 11
Absence à une activité d'évaluation 11

Échéances et retards....11
Demande de révision de note....11
Modification au plan de cours durant la session....11
Médiagraphie....11
Références....11
Filmographie....13

À propos

L'objectif du cours est la découverte, par l'analyse des œuvres qui en font partie, d'un des grands mouvements ou d'une des grandes écoles qui ont marqué l'histoire du cinéma. Dans ce cours à contenu variable, le mouvement ou la grande école étudié peut être ancré dans différents pays, époques ou cultures.

Modalités

Horaire et lieu du cours

Au besoin, retrouvez l'horaire et le lieu du cours dans **Capsule.**

3 Crédits

Répartition hebdomadaire

3 h Cours
2 h Laboratoire ou travaux pratiques
4 h Travail personnel
9 h Total

Introduction

Le court métrage est souvent perçu comme le petit frère du long métrage, comme un club-école formant les cinéastes émérites de demain. Rampe de lancement, banc d'essai, territoire de gestation, il est rarement considéré comme fin en soi, en tant que médium autonome possédant ses propres forces. Pourtant, le format court est indissociable de la grande histoire du cinéma. Que sont les vues des frères Lumière et les fantasmagories de Méliès, fondements architecturaux du septième art, sinon des courts métrages? Et les expérimentations formelles des dadaïstes et des surréalistes à partir des années 1920? Quelques décennies plus tard, de jeunes Turcs ont tiré profit des libertés qu'encourage le format court et donnèrent naissance à la Nouvelle Vague française, véritable révolution dont nous ressentons encore aujourd'hui les secousses.
L'histoire du court métrage est large et complexe, car celui-ci a toujours su se glisser où l'on ne l'attend pas. À ceux qui le jugent fragile ou précaire, nous rétorquerons plutôt qu'il est résilient et qu'il sait s'adapter — parfois mieux que le long — aux constantes mutations médiatiques. Aujourd'hui, le court prolifère sur des plateformes de diffusion en continu comme YouTube et TikTok, se déploie admirablement sur les écrans, petits et grands, et continue de bousculer les conventions, d'être le terreau fertile d'œuvres résolument modernes.

Objectifs d'apprentissage

- Approfondir sa compréhension des grandes lignes historiques du court métrage;

- Développer une sensibilité aux particularités esthétiques des formats cinématographiques brefs;
- Savoir analyser divers courts métrages en fonction de ces particularités;
- Saisir le fonctionnement de l'industrie du court métrage au Québec et à l'international, du financement à la diffusion dans les festivals et en ligne.

Approche pédagogique

Ce cours privilégiera trois approches au fil de la session. La première sera historique et permettra de saisir l'importance du court métrage de 1895 à aujourd'hui. La deuxième sera esthétique et se concentra sur les particularités narratives et formelles du court, imposées bien entendu par sa brièveté. Finalement, la dernière approche sera moins rigide et servira de petit guide pratique afin de bien comprendre les réalités concrètes du milieu du court métrage au Québec autant dans les domaines de la distribution que de la diffusion en festival et en ligne. À cet effet, les témoignages et conseils de plusieurs professionnels du milieu viendront parsemer chacun des cours. Ces derniers seront également accompagnés de visionnements complets de courts métrages, sélectionnés parmi les œuvres les plus marquantes de l'histoire et des exemples contemporains et québécois qui méritent attention et analyse.

Place du cours dans le programme

Ce cours fait partie du programme de **Certificat en études cinématographiques** et du **Baccalauréat en cinéma et culture numérique** dispensés par le **Département littérature, théâtre et cinéma**.

Encadrement

Si vous avez des questions au sujet du cours vous pouvez m'écrire au jabel177@ulaval.ca. Je réponds généralement rapidement à mes courriels. Si vous le souhaitez, nous pouvons nous rencontrer individuellement ou en petits groupes en visioconférence ou sur le campus.

Enregistrement et diffusion des activités de formation

Appréciation des cours

En conformité avec la **Politique de valorisation de l'enseignement**, il est possible que ce cours fasse l'objet d'une appréciation. Si tel est le cas, une invitation à remplir un questionnaire en ligne sera acheminée à toutes les personnes étudiantes qui y sont inscrites. La liste complète des tâches d'appréciation peut être consultée sur la page **Appréciation des cours** dans monPortail.

Précision sur l'appréciation des cours

Si le cours fait l'objet d'une appréciation visée par la section précédente, la personne enseignante ne recevra en aucun cas de rapport avant la remise des notes finales.

Par ailleurs, si les commentaires ne sont pas signés, l'identité des personnes étudiantes partageant ces appréciations n'est pas révélée auprès de la personne enseignante ; il demeure important que les avis et opinions soient partagés dans un état d'esprit constructif et bienveillant.

Matériel

Obligatoire

Suggéré

Besoin d'aide?

Coordonnées

Jason Béliveau (Enseignant)
https://ulaval.academia.edu/jasonbéliveau
jabel177@ulaval.ca

Disponibilités

Droit à la déconnexion

L'Université reconnaît le droit à la déconnexion des membres du corps professoral et des autres membres du personnel enseignant. Cela signifie que ces personnes ne sont pas tenues de consulter les messages qui leur sont envoyés (courriel, boîte vocale, message dans un forum, etc.) pendant les soirs, fins de semaine, jours fériés et vacances. La personne qui aura envoyé un message durant ces périodes devra donc s'attendre à recevoir une réponse dans un délai raisonnable, calculé à partir de la reprise des heures normales de travail.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :
418-656-2131 poste 405222
418-656-5222

Informations techniques importantes

- **Équipez-vous pour réussir**
- **Accéder à l'horaire du CSTIP**
- **Liste des navigateurs supportés et avis important sur les appareils mobiles**
- **ISL Online** est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.
- Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

- **Microsoft Teams ULaval**
- **Zoom ULaval**

Prévenir les incivilités et le harcèlement

L'Université reconnaît qu'il est de sa responsabilité d'offrir à sa communauté un environnement d'études, de travail et de prestation de services sain et sécuritaire, exempt de violence à caractère sexuel, y compris de harcèlement sexuel, où chaque personne a droit au respect, à la dignité et à la protection de son intégrité physique et psychologique.
N'hésitez pas à consulter les ressources développées par le **Bureau du respect de la personne**, où vous pourrez également avoir recours à des services neutres et confidentiels.

Contenu et activités

Introduction
S1. Introduction et présentation du plan de cours 2 septembre 2026

Première moitié de session
S2. Définition et particularités du court métrage - 1 9 septembre 2026

S3. Définition et particularités du court métrage - 2
16 septembre 2026

S4. Les premières années (de 1895 à la fin des années 50)
23 septembre 2026

S5. Le court métrage au Québec - 1
30 septembre 2026

S6. Le court métrage au Québec - 2
7 octobre 2026

S7. Classe de maître - Christophe Chamberland
14 octobre 2026

Examen de mi-session

S8. Examen de mi-session
Contrôle valant 30% de la note finale portant sur la matière vue dans la première moitié du trimestre.
21 octobre 2026

Semaine de lecture

Deuxième moitié de session

S10. Les nouvelles formes audiovisuelles brèves
4 novembre 2026

S11. Cinéastes et courants marquants du court - 1
11 novembre 2026

S12. Cinéastes et courants marquants du court - 2
18 novembre 2026

S13. Le vidéoclip et le court musical
25 novembre 2026

S14. Petit guide de l'industrie du court métrage
2 décembre 2026

Examen de fin de session
S15. Examen de fin de session Contrôle valant 30% de la note finale portant sur la matière vue dans la première moitié du trimestre. 9 décembre 2026

Évaluations

Titre	Mode de travail	Date	Pondération
Examen de mi-session	Individuel	Le 21 octobre 2026 de 15 h 30 à 18 h 20	30 %
Examen de fin de session	Individuel	Le 9 décembre 2026 de 15 h 30 à 18 h 20	30 %
Travail final	En équipe	Date limite : 7 décembre 2026 à 23 h 55	40 %

Politiques et règlements applicables aux évaluations

Consultez la page **Politiques et règlements** pour prendre connaissance des politiques et règlements applicables aux évaluations.

Examen de mi-session

Pondération	Mode de travail	Date
30 %	Individuel	Le 21 octobre 2026 de 15 h 30 à 18 h 20

Issue des lectures obligatoires et de la matière vue en classe, cette évaluation sert à mesurer les connaissances acquises par l'étudiant·e depuis le début du semestre. Elle sera constituée d'une quinzaine de questions, certaines à choix multiples, d'autres à développement court, et d'une analyse formelle d'un court métrage.

Méthodes d'évaluation

Évaluation par la personne enseignante	100%

À remettre

Examen de mi-session

Mode de remise
En classe - CSL-1630

Utilisation de l'intelligence artificielle

À déterminer

Examen de fin de session

Pondération	Mode de travail	Date
30 %	Individuel	Le 9 décembre 2026 de 15 h 30 à 18 h 20

Issue des lectures obligatoires et de la matière vue en classe, cette évaluation sert à mesurer les connaissances acquises par l'étudiant·e lors de la deuxième moitié du semestre. Elle sera constituée d'une quinzaine de questions, certaines à choix multiples, d'autres à développement court, et d'une analyse formelle d'un vidéoclip.

Méthodes d'évaluation

Évaluation par la personne enseignante	100%

À remettre

Examen de fin de session

Mode de remise
En classe - CSL-1630

Utilisation de l'intelligence artificielle

À déterminer

Travail final

Pondération	Mode de travail	Date
40 %	En équipe	Date limite : 7 décembre 2026 à 23 h 55

Ce travail final consiste en un **essai vidéo** (10 à 15 minutes) **ou écrit** (1500 à 2000 mots), réalisé seul ou en équipe de **4 maximum** pour l'essai vidéo et de **2 maximum** pour l'essai écrit. Cet essai devra porter, en lien avec la matière vue en classe, sur **l'histoire** et **l'esthétique du court métrage** dans un **pays** ou une **période** donnée, **ou** sur un **mouvement**, un **genre cinématographique ou** finalement sur la **filmographie** en court métrage d'un **cinéaste**. Peu importe votre sujet, vous devrez faire une **brève analyse** d'**au moins un court métrage** issu de ce pays/mouvement/genre/filmographie qui **n'a pas été vu dans le cadre du cours**. Vous devrez dialoguer avec un **minimum de trois sources académiques excluant celles présentées en classe**. Ces sources seront partagées dans une **bibliographie** respectant les standards universitaires. L'essai sera jugé selon la **qualité de la maîtrise et de l'application des approches vues en classe**, sur l'**originalité et la justesse des idées proposées et des sources**, sur la **profondeur de l'analyse des volets narratifs et esthétiques du film choisi** et finalement sur la **qualité technique du vidéo ou la qualité générale de l'écriture**.

Méthodes d'évaluation

Évaluation par la personne enseignante	100%

À remettre

Travail final

Mode de remise
En ligne
jason.beliveau@lit.ulaval.ca
Essai video - Remises finales
Vous devez déposer vos essais dans le document nommé « Remises - Mouvements ou écoles cinématographiques I - Histoire et esthétique du court métrage ».

Utilisation de l'intelligence artificielle

À déterminer

Grille d'évaluation

Évaluation par la personne enseignante

Qualité de la maîtrise et application des approches vues en classe	/15
Originalité et justesse des idées proposées et des sources	/15
Profondeur de l'analyse des volets narratifs et esthétiques du film choisi	/5
Qualité technique de la vidéo	/5
Total des critères	**/40**

Politiques et règlements

Qualité de la langue

Le Département de littérature, théâtre et cinéma s'est doté d'une politique de la correction de la langue qui tient compte tant de la politique facultaire en matière de consolidation de la connaissance générale du français au premier cycle que du Règlement du 1er cycle et des dispositions adoptées par le Conseil universitaire sur la consolidation de la connaissance générale de la langue et de l'acquisition de la connaissance du français de niveau universitaire. Consultez la **Politique de l'évaluation des études, des travaux et de la correction de la langue** pour plus de détails.
L'usage de la nouvelle orthographe est permis à condition que la personne étudiante l'ait dûment signalé dans son travail, sans quoi les graphies jusque-là considérées comme incorrectes seront pénalisées.

Règlement disciplinaire

Les personnes étudiantes ont la responsabilité de prendre connaissance du **Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes de l'Université Laval**, afin de le respecter et de s'y conformer. Le Règlement disciplinaire présente notamment les infractions relatives aux études (plagiat, aide non autorisée, etc.) et les infractions relatives au bon ordre (troubler la paix, recel, etc.). Il présente également les sanctions applicables, ainsi que le processus disciplinaire. La page **Règles disciplinaires de l'Université** peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet.

Respect du droit d'auteur

Au moment d'utiliser, de reproduire ou de communiquer des œuvres qui ne leur appartiennent pas, les personnes étudiantes doivent respecter le droit d'auteur et éviter de plagier. La référence complète de toutes les sources utilisées dans un document ou un travail est obligatoire. La page **Vous êtes étudiants** du Bureau du droit d'auteur peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet. L'utilisation d'outils d'IA générative doit aussi toujours se faire en respectant le droit d'auteur. Les contenus déposés dans un site de cours sont généralement protégés par le droit d'auteur. Il est interdit de les fournir à un outil d'IA générative sans l'autorisation de la personne enseignante ou de la personne titulaire du droit d'auteur. La page **Intelligence artificielle** du Bureau du droit d'auteur peut être consultée pour plus d'informations à ce sujet. La section **Plagiat et autres infractions relatives aux**

études propose aussi des ressources permettant de comprendre et d'identifier le plagiat, afin de prévenir d'éventuelles infractions au **Règlement disciplinaire à l'intention des personnes étudiantes**.

Accommodements

Les mesures d'accommodement s'appuient sur la **Politique institutionnelle de soutien aux étudiants et étudiantes en situation de handicap à l'Université Laval**. Pour en bénéficier lors des cours ou des examens, il est nécessaire de **prendre un rendez-vous** avec une personne conseillère spécialisée en situation de handicap du Centre d'aide à la communauté étudiante. La documentation qui démontre que vous êtes en situation de handicap ou un certificat qui atteste votre diagnostic est requis pour la prise de rendez-vous.

Activation des accommodements et dates limites

Aucune activation ne se fait automatiquement. Les mesures autorisées doivent être activées par la personne étudiante sur la page **Accommodement** de monPortail, et ce, à chaque session et pour chaque cours.

- Mesures obtenues dès le début de session : activation dans les deux premières semaines.
- Mesures obtenues en cours de session : activation dans la semaine suivant l'autorisation.

Les mesures doivent être activées au moins une semaine avant un examen, sinon elles pourraient être refusées.

Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle

L'utilisation de systèmes d'intelligence artificielle à l'Université Laval doit se faire en cohérence avec les **Principes directeurs concernant l'intelligence artificielle dans l'enseignement et l'apprentissage**.

Notamment, les personnes étudiantes ont la responsabilité de consulter et de respecter les consignes et modalités des évaluations en ce qui a trait à l'utilisation de systèmes d'IA et, le cas échéant, à la manière de déclarer cette utilisation. En cas d'ambiguïté, elles ont la responsabilité de questionner la personne responsable du cours à ce sujet avant la ou les évaluations concernées.

L'utilisation de systèmes d'IA générative ne peut se substituer à l'engagement et aux efforts des étudiants et des étudiantes dans ce cours.

Utilisation d’outils d’intelligence artificielle

Absence à une activité d’évaluation

Échéances et retards

Demande de révision de note

Modification au plan de cours durant la session

Ainsi qu’en dispose l’article 2.39 du Règlement des études, le présent plan de cours doit être fourni dès la première activité du cours, afin de devenir un « engagement réciproque » entre la ou le membre du corps professoral ou du personnel enseignant et les personnes étudiantes. Par ailleurs, « à moins de circonstances exceptionnelles, pour apporter toute modification au calendrier des activités ou aux modalités d’évaluation pendant la session, le consentement unanime des personnes étudiantes inscrites au cours et de la ou du membre du corps professoral ou du personnel enseignant est nécessaire.

Médiagraphie

Références

Abiaad, S. (2013). Court métrage : l’évidence de la crise. *24 images*, (*162*), 48-49.

Ballangé, A. (2012). Dada : le règne éphémère de la dérision et du hasard. *Séquences*, (*277*), 8-9.

Beauchamp, M. (1988). Le court métrage dans la mêlée. Le cinéma québécois en mutation. *24 images*, (*37*), 24-27. *(Note : l'année 1988 a été ajoutée pour le numéro 37 de cette revue).*

Beebe, R. et Middleton, J. (2007). *Medium Cool: Music Videos from Soundies to Cellphones*. Duke University Press Books.

Berger, G. (2020). *Le court-métrage : du 28 décembre 1895 à aujourd'hui*. Presses universitaires Blaise Pascal.

Binotto, J. (2016, décembre). Unstable connections: On the explosiveness of short-circuited films. *Journal der Kunsthochschule für Medien Köln*, (*7*), 3-9. https://transferences.org/essay/kurzschlussfilm/

Bluher, D., & Pilard, P. (Dir.). (2009). *Le court métrage documentaire français de 1945 à 1968 : Créations et créateurs*. Presses universitaires de Rennes.

Bluher, D., & Thomas, F. (Dir.). (2005). *Le court métrage français de 1945 à 1968 : De l'âge d'or aux contrebandiers*. Presses universitaires de Rennes.

Brütsch, M. (2008). The art of reduction: Notes on the dramaturgy of the short fiction film. *In Short: The Journal of Small Screen Studies*, (1), 1–9.

Cooper, P., & Dancyger, K. (2005). *Writing the short film*. Elsevier/Focal Press.

Coppa, F. (2025). Women, Star Trek, and the early development of fannish vidding. *Transformative Works and Cultures*, *1*. https://journal.transformativeworks.org/index.php/twc/article/view/44/64
Coulombe, M. (2005). Production et diffusion du court métrage au Québec. Tout ce que vous avez voulu savoir sur le court sans…. *Ciné-Bulles*, *3*(2), 42–47.
Cooper, P., & Dancyger, K. (2005). *Writing the short film*. Elsevier/Focal Press.
De Baecque, A., & Chevallier, P. (2016). *Dictionnaire de la pensée du cinéma*. PUF.
De Montvalon, C. (1987). *Les mots du cinéma*. Belin.
Dominguez Leiva, A. (2014). *Youtube théorie*. Les Éditions de Ta Mère.
Elsey, E., & Kelly, A. (2002). *In short: A guide to short film-making in the digital age*. BFI Publishing.
Evrard, J., & Kermabon, J. (Dir.). (2004). *Une encyclopédie du court-métrage français*. Yellow Now.
Felando, C. (2015). *Discovering short films: The history and style of live-action fiction shorts*. Palgrave Macmillan.
Gelly, C., Lardy, C., & Le Corff, I. (Dir.). (2018). Court métrage : formes, formats, usage [Numéro thématique]. *Mise au Point*, (*11*). https://journals.openedition.org/map/2570
Ghaderi Ghalehno, A. (2024). *La réception des courts métrages de fiction québécois* [Thèse de doctorat, Université Laval]. CorpusUL. ulaval.ca
Godard, J.-L. (1959). Chacun son Tours. *Les Cahiers du cinéma*, (*92*), 31–38.
Gunning, T. (2006). Le cinéma d'attraction : le film des premiers temps, son spectateur, et l'avant-garde. *1895. Revue de l'association française de recherche sur l'histoire du cinéma*, (*50*), 55–65. openedition.org
Jean, M. (2005). *Le cinéma québécois*. Boréal.
Jean, M. (2008). Où va le court métrage? Et jusqu'gù allons-nous le suivre? *24 images*, (*137*), 46–47.
Jullier, L., & Péquignot, J. (Dir.). (2013). *Le clip : Histoire et esthétique*. Armand Colin.
Keazor, H., & Wübbena, T. (Dir.). (2010). *Rewind, play, fast forward: The past, present and future of the music video*. Transcript Verlag.
Kermabon, J. (conférencier). (2017). *Conférence de Jacques Kermabon consacrée au court métrage* [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=pIQndAfAqAc
Cooper, P., & Dancyger, K. (2005). *Writing the short film*. Elsevier/Focal Press.
Korsgaard, M. (2017). *Music video after MTV: Audiovisual studies, new media, and popular music*. Routledge.
Lever, Y. (1995). *Histoire générale du cinéma au Québec*. Boréal.
Lever, Y., & Pageau, P. (2006). *Chronologie du cinéma au Québec*. Les Éditions des 400 coups.
Marie Munroe, R. (2009). *How not to make a short film: Secrets from a Sundance programmer*. Hyperion.
Mayer, R. (2016). Early/Post-cinema: The short form, 1900/2000. Dans S. Denson & J. Leyda (Éds.), *Post-cinema: Theorizing 21st-century film*. REFRAME Books. http://reframe.sussex.ac.uk/post-cinema/5-2-mayer/
Méranger, T. (2007). *Le court métrage*. Cahiers du cinéma.
Meynard, C., & Thomas, K. (Dir.). (2021). *L'ultra-bref : le temps de la fulgurance*. Presses universitaires François-Rabelais.
Périneau, S. (Dir.). (2013). *Les formes brèves audiovisuelles : Des interludes aux productions web*. CNRD Éditions.
Pinel, J. (2008). *Dictionnaire technique du cinéma*. Armand Colin.
Poirier, É. (2019). Du baseball à l'étrangeté : Les nouvelles voix du court métrage québécois. *24 images*, (*191*), 77–84.
Porcile, François. (1965). *Défense du court métrage français*. Cerf.
Roy, A. (2007). *Dictionnaire général du cinéma : Du cinématographe à Internet*. Fides.
Scagnetti, J.-C. (2010). *L'aventure scopitone 1957-1983 : Histoire des précurseurs du vidéoclip*. Éditions Autrement.
Tannenbaum, R., & Marks, C. (2011). *I want my MTV: The uncensored story of the music video revolution*. Plume.
Vernalis, C. (2004). *Experiencing music video: Aesthetics and cultural context*. Columbia University Press.

Filmographie

Les titres accompagnés d'un * sont des vidéoclips
Les titres accompagnés de deux * * sont des publicités

La sortie de l'usine Lumière à Lyon, 1895.
L'arroseur arrosé, Louis Lumière, 1895.
L'arrivée d'un train en gare de La Ciotat, Louis Lumière, 1896.
Escamotage d'une dame au théâtre Robert Houdin, Georges Méliès, 1896.
Le voyage dans la lune, Georges Méliès, 1902.
The Great Train Robbery, Edwin S. Porter, 1903.
L'Assassinat du duc de Guise, André Calmettes et Charles Le Bargy, 1908.
Max virtuose, Max Linder, 1913.
Kid Auto Races at Venice, Henry Lehrman (1914).
Rythmus 21, Hans Richter, 1921.
Le retour à la raison, Man Ray, 1923.
Entr'acte, René Clair, 1924.
Ballet mécanique, Fernand Léger et Dudley Murphy, 1924.
Ghosts Before Breakfast, Hans Richter, 1927.
L'étoile de mer, Man Ray, 1928.
La petite marchande d'allumettes, Jean Renoir, 1928.
Un chien andalou, Luis Buñuel et Salvador Dalí, 1928.
À propos de Nice, Jean Vigo, 1930.
Terre sans pain, Luis Buñuel, 1933.
Minnie the Moocher, Dave Fleisher, 1932.
Soigne ton gauche, René Clément, 1936.
Meshes of the afternoon, Maya Deren et Alexander Hamid, 1943.
Le vampire, Jean Painlevé, 1945.
Partie de campagne, Jean Renoir, 1946.
Fireworks, Kenneth Anger, 1947.
L'école des facteurs, Jacques Tati, 1947.
Le sang des bêtes, Georges Franju, 1948.
Mouvement perpétuel, Claude Jutra, 1949.
Caprice en couleurs, Norman McLaren et Evelyn Lambart, 1949.
Un chant d'amour, Jean Genet, 1950.
Hôtel des Invalides, Georges Franju, 1952.
Voisins, Norman McLaren, 1952.
Les statues meurent aussi, Ghislain Cloquet, Chris Marker, Alain Resnais, 1953.
One Froggy Evening, Chuck Jones, 1955.
Le ballon rouge, Albert Lamorisse, 1956.
Nuit et brouillard, Alain Resnais, 1956.
Le coup du berger, Jacques Rivette, 1956.
Charlotte et Véronique ou Tous les garçons s'appellent Patrick, Jean-Luc Godard, 1957, sort en 1959.
Il était une chaise, Claude Jutra et Norman McLaren, 1957.

Les Mistons, François Truffaut, 1957.
Charlotte et son Jules, Jean-Luc Godard, 1958.
Les racquetteurs, Michel Brault et Gilles Groulx, 1958.
Two Men and a Wardrobe, Roman Polanski, 1958.
Pourvu qu'on ait l'ivresse, Jean-Daniel Pollet, 1958.
Véronique et son cancre, Éric Rohmer, 1958.
Une histoire d'eau, François Truffaut, 1958.
Le chant du styrène, Alain Resnais, 1958.
L'Opéra-Mouffe, Agnès Varda, 1958.
Un steak trop cuit, Luc Moullet, 1960.
L'amour existe, Maurice Pialat, 1960.
La lutte, Michel Brault, 1961.
Very Nice, Very Nice, Arthur Lipsett, 1961.
La jetée, Chris Marker, 1962.
La ricotta, Pier Paolo Pasolini, 1962.
Antoine et Colette, François Truffaut, 1962.
Scorpio Rising, Kenneth Anger, 1963.
Mothlight, Stan Brakhage, 1963.
What's a Nice Girl like You Doing in a Place like This?, Martin Scorsese, 1963.
La ricotta, Pier Paolo Pasolini, 1963.
Borom Sarret, Ousmane Sembène, 1963.
Geneviève, Michel Brault, 1964.
Percé on the Rocks, Gille Carle, 1964.
Golden Gloves, Gilles Groulx, 1964.
La beauté même, Monique Fortier, 1964.
Time Piece, Jim Henson, 1965.
Place de l'étoile, Éric Rohmer, 1965.
Electronic Labyrinth: THX 1138 4EB, Geoge Lucas, 1967.
The Big Shave, Martin Scorsese, 1967.
Report, Bruce Conner, 1967.
Strawberry Fields Forever (The Beatles), Peter Goldman, 1967. *
The Alphabet, David Lynch, 1968.
Reprise du travail aux usines Wonder, Jacques Willemont, 1968.
C'était un rendez-vous, Claude Lelouch, 1976.
Guernica, Emir Kusturica, 1978.
Asparagus, Susan Pitt, 1979.
Talking Heads, Krzysztof Kieślowski, 1980.
Ashes to Ashes (David Bowie), David Bowie et David Mallet, 1980. *
Crac, Frédéric Back, 1981.
Elvis Gratton, Pierre Falardeau, 1981.
Talking Heads, Krzysztof Kieślowski, 1980
Piwi, Jean-Claude Lauzon, 1981.
O Superman (Laurie Anderson), Josh White, 1981. *
Vincent, Tim Burton, 1982.
1984, Ridley Scott, 1983. **

Le voleur vit en enfer, Lorraine Dufour et Robert Morin, 1984.
Money for Nothing (Dire Straits), Steve Barron, 1985. *
Take On Me (A-ha), Steve Barron, 1985. *
Sledgehammer (Peter Gabriel), Stephen R. Johnson, 1986. *
Någonting har hänt (Quelque chose est arrivé), Roy Andersson, 1987.
L'homme qui plantait des arbres, Frédéric Back, 1987.
The Short and Curlies, Mike Leigh, 1987.
Foutaises, Jean-Pierre Jeunet, 1989.
Les sauf-conduits, Manon Briand, 1991.
Publicité Nike, Jean-Luc Godard, 1991. **
Ensorcelée (Daniel Bélanger), Denis Villeneuve, 1994. *
Les fleurs magiques, Jean-Marc Vallée, 1995.
Tonight, Tonight, Jonathan Dayton and Valerie Faris, 1996. *
Aurore et Crépuscule, Jennifer Alleyn, 1997.
Pendant ce temps…, Ghislaine Côté, 1998,
Les mots magiques, Jean-Marc Vallée, 1998.
All is Full of Love (Björk), Chris Cunningham, 1999. *
Surfer (Guinness), Jonathan Glazer, 1999. **
Snooze, Stéphane Lafleur, 2002.
Cindy, The Doll is Mine, Bertrand Bonello, 2005.
14e arrondissement (segment de *Paris, je t'aime*), Alexander Payne, 2007.
Dust Bowl Ha! Ha!, Sébastien Pilote, 2007.
Next Floor, Denis Villeneuve, 2008.
Diane Wellington, Arnaud des Pallières, 2010.
Hey Jane (Spiritualized), AG Rojas, 2012.
Agent Carter, Louis d'Esposito, 2013.
Toutes des connes, François Jaros, 2014.
Mynarski chute mortelle, Matthew Rankin, 2014.
Elle pis son char, Loïc Darses, 2015.
World of Tomorrow, Don Hertzfeldt, 2015.
Lumière! L'aventure commence, Thierry Frémaux, 2026 (long métrage)
Drame de fin de soirée, Patrice Laliberté, 2016.
Marcy Me (Jay-Z), Ben et Joshua Safdie, 2017.
This is America (Childish Gambino), Hiro Murai, 2018. *
The Human Voice, Pedro Almodóvar, 2020.
Skinny bottines, Romain F. Dubois, 2026.